

Tempête hivernale | État de la situation - 27 novembre, 15 h Ouverture d'un centre de services pour les citoyens privés d'électricité

Magog, le 27 novembre 2023, 15 h – L'Organisation municipale de sécurité civile de Magog annonce l'ouverture d'un centre de services pour les citoyens privés d'électricité jusqu'à 18 h aujourd'hui. Ce dernier est situé au centre communautaire (95, rue Merry Nord). Environ 2 700 abonnés d'Hydro-Québec étaient toujours privés d'électricité à 15 h ce lundi 27 novembre. Les pannes sur le réseau d'Hydro-Magog ont toutes été rétablies au cours de l'avant-midi.

Centre de services

Un centre de services est ouvert temporairement pour permettre aux personnes qui en ont besoin de venir se réchauffer, de remplir des contenants d'eau potable et de recharger leurs appareils électroniques.

Où : Centre communautaire de Magog (95, rue Merry Nord) – De 14 h à 18 h
Se présenter à la réception

Selon l'évolution de la situation, il est possible que le centre de services soit à nouveau ouvert le mardi 28 novembre. Cette information sera disponible sur les outils de communication de la Ville de Magog.

Pannes électriques

Hydro-Magog

L'OMSCM ne signale aucune panne sur le réseau d'Hydro-Magog. Le courant a été rétabli au cours de l'avant-midi dans les trois secteurs concernés (rue Orford, rue Courtemanche et Club Hermitage).

Hydro-Québec

Actuellement, environ 1 840 clients d'Hydro-Québec sur le territoire de Magog sont privés d'électricité. Il s'agit d'une diminution de 1 460 clients par rapport au bilan qu'a fait l'OMSCM à 11 h ce matin.

Plus d'information : pannes.hydroquebec.com/pannes

Réseau routier

Les opérations de déneigement se poursuivront ce soir et au cours de la nuit. Le soufflage et le ramassage de la neige débiteront le mardi 28 novembre.



Les travaux d'émondage se poursuivent afin de dégager les fils électriques et le réseau routier dans les endroits où la végétation est plus abondante.

Refroidissement attendu

En prévision du refroidissement attendu dans les prochaines heures, l'OMSCM fait les recommandations suivantes aux citoyens :

- Dégager la neige des entrées pour éviter que d'importantes accumulations ne gèlent;
- Dégager les toitures et abris temporaires;
- Retirer les bacs des matières résiduelles dès que la collecte est passée;
- Éviter de stationner les véhicules dans la rue pour faciliter les opérations des équipes de la voirie.

Conseils de sécurité

L'OMSCM identifie trois principaux risques en pareilles circonstances :

- Incendie;
- Asphyxie au monoxyde de carbone;
- Intoxication alimentaire.

Pour connaître les comportements à prioriser et à éviter pendant et après une panne d'électricité, [cliquez ici](#).

Pour toute situation problématique, contactez le service aux citoyens de la Ville de Magog (Service GO) au 819 843-3333.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

